Geneviève de Fontenay a raison, les trans ne peuvent participer à Miss France !

écrit par Christine Tasin | 25 juin 2023

Voilà que les plaintes pleuvent contre l'inénarrable Geneviève de Fontenay et je ne m'en réjouis pas bien que je juge son concours débile, et insultant, car à mes yeux voir des nanas en maillot de bain concourir sur leur physique c'est les considérer comme des vaches de foire.

Par ailleurs, la Fontenay n'est ni notre amie, ni notre alliée ni notre tasse de thé, qui « adore » les tenues islamiques et notamment le burkini.

https://resistancerepublicaine.com/2016/04/07/genevieve-de-fontenay-adooore-les-tenues-islamiques-vite-quelle-se-cache-avec/

Par ailleurs encore cette dingue est opposée au mariage homo, qu'est-ce que ça peut lui foutre que des homos aient envie de voir leur amour reconnu par le mariage, comme celui des hétéros?

https://resistancerepublicaine.com/2016/12/18/florian-philippot-a-perdu-une-occasion-de-se-taire-en-rendant-hommage-a-genevieve-de-fontenay/

Néanmoins, à RR, parce que nous ne faisons pas d'amalgame et ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain, nous disons qu'elle a raison quant à la participation des trans au concours Miss France. Les plaintes déposées contre elle pour racisme ne peuvent/ ne doivent pas être instruites, il s'agit juste de respecter le règlement du concours, simple, clair et net.

> *« Sont admises à participer aux élections [...] les personnes nées de sexe féminin, françaises de naissance ou naturalisées, d'une taille minimum d'1m70 sans talons, célibataires, ni divorcées, ni veuves, ni pacsées, sans enfant et ne vivant pas en concubinage ».*

Née de sexe féminin... ça exclut donc les femmes nées hommes, c'est simple, non ? Et il n'y a rien d'autre à dire. Le règlement, le règlement, rien que le règlemen t.

Certes, quelques mots de son communiqué sont maladroits, laissant entendre que les trans ne donneraient pas une image respectée et respectable et que les trans pourraient ne pas être saines de corps et d'esprit…

Je suis très choquée par la possibilité de voir le concours Miss France ouvert aux candidates transgenres !

C'est une profonde injure aux soixante années de ma vie pendant lesquelles je me suis battue pour donner à Miss France une image respectée et respectable, qui met en valeur les jeunes filles saines de corps et d'esprit !

Je tiens à rappeler l'article premier du règlement de Miss France : *« Sont admises à participer aux élections [...] les personnes nées de sexe féminin, françaises de naissance ou naturalisées, d'une taille minimum d'1m70 sans talons, célibataires, ni divorcées, ni veuves, ni pacsées, sans enfant et ne vivant pas en concubinage ».*

« Miss » signifiant « Mademoiselle », il est inconcevable de modifier ce règlement ! Les candidates hors de ces critères peuvent s'inscrire au concours « Madame France » !

Miss France n'est pas un concours contre-nature ! C'est une élection qui symbolise l'élégance dans une ambiance saine et nationale !

Il faut arrêter de saccager l'image de Miss France !!

Geneviève de FONTENAY
Présidente du Comité Miss France
déclaré à Saint-Cloud en 1954

Mais de là à déposer une plainte !!! Pfff ! Qu'est-ce qu'on en a à battre? Qu'est-ce que les trans en ont à battre des conneries de la momie d'un autre temps Fontenay ????

Des propos qui dépassent les limites de la liberté d'expression, d'où une plainte déposée le 11 décembre 2021 par STOP homophobie pour injures et incitation à la discrimination transphobes, ***qui a conduit à la mise en examen ce 21 juin 2023 de Geneviève de Fontenay.***

Evidemment les tarés c'est une association ayant pignon sur rue, sans doute subventionnée par le contribuable et qui prospère sur les procès à la pelle tombant sur de pauvres types homophobes avec qui certes je n'ai aucun point commun, que je traite de connards et que je chasse des commentaires sur RR, mais qui ne tuent pas, merde !

Vous êtes anti-vaxxin Covid, vous êtes anti-islam, vous êtes anti-immigration, vous êtes anti-UE, vous êtes anti-Ukraine, vous êtes anti-imposture climatique, vous êtes gêné par

l’homosexualité, vous refusez le voile, le burkini, l’abaya… vous vous retrouvez au tribunal parce que nous sommes dans un système stalinien/mondialiste qui ne tolère aucune « déviance » du politiquement correct et qui est bien plus efficace pour vous faire taire, vous qui ne tueriez pas une mouche mais qui refuse d’enfermer, d’emprisonner des « migrants » qui volent, violent, tuent, même quand ils sont récidivistes.

De la même manière, je déteste les antisémites, tous ceux qui inventent un prétendu « complot juif » et qui attisent la haine sur les Juifs et Israël et je leur mène la vie dure, dans la vie et sur RR. Mais… Mais condamner un Hervé Ryssen à de la prison ferme pour des mots, rien que des mots, c’est une aberration, une monstruosité et ça résume toute l’horreur de la dictature de la pensée que nous vivons. D’autant que, pour l’antisémitisme musulman… silence radio !

https://resistancerepublicaine.com/2020/09/21/pierre-cassen/

Si les Français ne comprennent pas que décidément nous sommes en dictature, c’est à se taper la tête contre les murs. La dictature la plus subtile c’est celle qui vous interdit simplement de penser par vous-même.